

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 478 rendant exécutoire la délibération n° 315 du 10 avril 1962

n° 478

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
14 avril 1962

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1962

Date du numéro
30 avril 1962

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire à compter du 19 janvier 1962 la délibération n° 315 du 10 avril 1962 de l'Assemblée Territoriale de la Côte Française des Somalis fixant le montant de l'indemnité forfaitaire mensuelle allouée aux médecins chargés du service des consultations externes à l'Hôpital Peltier.